

Grille Tarifaire Cyberprotect

Grille tarifaire — version 1.0 — en vigueur depuis le 01/04/2010

GROUPE SOCIATEX — SARL au capital de 30 000 euros — 817 840 994 R.C.S. PARIS

Siège social : 15 rue des Halles, 75001 PARIS — TVA FR47817840994

Téléphone : 01 83 64 64 04 — Courriel : contact@sociatex.com

La présente grille est annexée au Devis et communiquée au CLIENT préalablement à toute souscription. Elle constitue le **barème des prix unitaires** au sens de l'article L441-1 du code de commerce, communiqué sur support durable à tout acheteur professionnel qui en fait la demande.

Les prix s'entendent **par Appareil Protégé et par an**. Les prix hors taxes s'appliquent aux clients professionnels, la TVA au taux en vigueur s'y ajoutant. Les prix toutes taxes comprises, calculés au taux de 20 %, s'appliquent aux consommateurs et aux non-professionnels.

Packs

Pack	Périmètre	Prix HT	Prix TTC
ESSENTIEL	Socle de protection des postes et serveurs	35,00 €	42,00 €
SECURE	+ protection avancée contre les menaces	44,00 €	52,80 €
SECURE PRO	+ détection et réponse sur les postes, + Patch Management inclus	69,00 €	82,80 €
SECURE PLUS	+ détection et réponse managée (MDR), opérée par Bitdefender	105,00 €	126,00 €
SECURE EXTRA	+ détection et réponse étendue (XDR)	129,00 €	154,80 €

Options

Les options ne sont incluses dans aucun Pack, à l'exception de Patch Management, inclus dans les Packs SECURE PRO, SECURE PLUS et SECURE EXTRA. Chaque option constitue une unité facturée distincte.

Option	Disponibilité	Prix HT	Prix TTC
Full Disk Encryption	Tous les Packs	24,00 €	28,80 €
Integrity Monitoring	Tous les Packs	44,00 €	52,80 €
Mobile Security	Tous les Packs – par terminal mobile	18,00 €	21,60 €
Patch Management	Packs ESSENTIEL et SECURE uniquement – inclus dans les autres Packs	28,00 €	33,60 €

Prestations hors forfait

Les prestations exclues des Packs – remédiation, application de correctifs, analyse d'alertes d'intégrité, intervention sur site, désinstallation des Agents, astreinte en dehors des heures ouvrées – sont facturées sur devis préalable.

Conditions applicables

- Le prix qui engage est celui figurant au Devis accepté par le CLIENT. La présente grille en constitue la base de calcul ; en cas de divergence, le Devis prévaut.
- Toute souscription fait l'objet d'un Devis préalable, quel que soit le nombre d'Appareils Protégés.
- Une nouvelle version de la présente grille ne s'applique qu'aux souscriptions et aux renouvellements postérieurs à sa date d'entrée en vigueur. Elle est sans effet sur les prix des contrats en cours.
- Les prix des contrats en cours sont révisés dans les seules conditions de l'article 8 des conditions générales : indexation annuelle réciproque sur l'indice Syntec, répercussion d'une hausse du coût d'achat dans la limite de celle-ci, plafond de 15 % par période de douze mois, préavis de 90 jours, et prise d'effet à la reconduction seulement.

- Le contenu de chaque Pack, les engagements associés et les exclusions sont définis par les **conditions particulières CyberProtect** et leur annexe 1, qui prévalent sur toute description commerciale.